

D'où vient l'eau de la terre?

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
Col Dominique Colas

Rédacteur en chef :
Cdt Corinne Robillart

Rédacteur en chef adjoint :
Ltt Gaëlle Vigy

Rédacteurs du CESA :
Adc Jean-Paul Talimi
Sgc Fanny Boyer

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
C/c Zita Martins Nunes
C/c Stéphanie Moulinou

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
C/c Fabrice Moya
Avt Dany Bachelet

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie moderne de l'Est

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
ISSN 1769-4752

Relations internationales - Géopolitique

Le printemps arabe : les conséquences - l'après (3)..... 2

Économie

La guerre des changes 4

Stratégie de sécurité

La décision stratégique 6

Sociologie

L'armée..... 8

Espace

Les conséquences militaires de la perte de capacités spatiales 10

Histoire de l'aéronautique et de l'espace

L'emploi stratégique de l'armée de l'air irakienne dans la guerre contre l'Iran (1980-1988)..... 12

Droit et institutions

Le pouvoir exécutif en France : le Gouvernement de la France - 2 14

Sciences

D'où vient l'eau de la Terre ? Le conflit des origines ... 16

Histoire

1916, la bataille de Verdun 18

Pensée politique

La modernité et l'idéologie 20

Éthique

Les sages..... 22

La bibliothèque essentielle

Guillaume Apollinaire (1880-1918)..... 24

Arts

Le Baiser (1907-1908) de Gustav Klimt (1862-1918).... 26

Au fil de la plume 28

Le printemps arabe : les conséquences - l'après (3)

Événement majeur de l'année écoulée, le printemps arabe (dont le nom même fait débat (révolution(s) arabe(s) ?) constitue un mouvement d'importance avec la chute de régimes en place depuis quelques décennies. Nous nous interrogeons maintenant sur les conséquences, avec toutes les limites qu'impose le faible recul.

Sur le plan international

– Les mouvements d'opposition ont systématiquement repris des drapeaux nationaux (actuels, ou antérieurs, comme pour la Syrie) : **le cadre national est bien le cadre de ces révolutions, qui finissent de confirmer l'État-nation dans ses frontières postcoloniales.** En même temps, et sans contradiction :

– On assiste à **l'émergence d'une nouvelle conscience arabe**, fondée sur la fierté d'une action similaire (avec notamment des circulations de slogans), même si ce n'est plus le panarabisme du xx^e siècle, et ses *leaders* emblématiques comme Nasser.

– L'Union du Maghreb arabe a une popularité renouvelée, dans un cadre démocratique.

– L'*AKP* (*Adalet ve Kalkınma Partisi* / Parti pour la justice et le développement) apparaît comme un modèle qui renforce prestige et champ d'action d'une Turquie « turcocentrée » sous Kemal et ses successeurs : le Turc, vu sous le prisme de l'indépendance arabe des années 1920, était vu comme Autre. Aujourd'hui, Istanbul apparaît comme un modèle musulman possible.

– **Israël en sort plus isolée** : Après une période de paix froide (traités de paix ou armistice *de facto*) avec des voisins dont les régimes étaient connus, et même si aucun gouvernement n'envisage une rupture de traités de paix, la coopération sera plus difficile avec des gouvernements plus sensibles aux opinions publiques pro-palestiniennes. La Turquie de l'*AKP* a, par exemple, mis fin à cette alliance.

– Si le régime syrien tombe, l'Iran perd son seul véritable allié régional (l'Arménie n'étant pas dans le monde arabe), d'où des aides solides au régime en place. En revanche, une attaque israélienne ouverte (type raid aérien ou autre) lui redonnerait un gros capital de sympathie au sein de l'opinion arabe.

– Le **Qatar apparaît comme un nouvel acteur de premier plan**, avec l'intervention militaire en Libye, le rôle d'Al-Jazeera ou des financements, ce qui suscite parfois des réticences, comme le mauvais accueil populaire lors de la cérémonie de commémoration du premier anniversaire de la révolution en Tunisie : ces mouvements se veulent nationaux.

– Enfin, on note des références dans des mouvements contestataires en Grèce et en Espagne.

Sur le plan national et sur celui des sociétés

– **La maîtrise des techniques de l'information et la volonté de démocratisation n'impliquent pas l'adhésion au modèle occidental : les revendications viennent du tréfonds de ces sociétés.**

– **Les élections portent au pouvoir des partis que nous qualifions usuellement d'islamistes** (type PJD au Maroc, Ennahda en Tunisie, Frères musulmans en Égypte), représentants d'un postislamisme entendu comme la fin des révolutionnaires, (i.e. ceux qui envisageaient la conquête du pouvoir par une révolution violente/par le haut (Iran 1979, assassinat de Sadate)) et la victoire des réformistes qui jouent le jeu démocratique. Ces partis, maintenant confrontés à l'épreuve du pouvoir, devront tenir leurs promesses de bonne gestion de l'État et de lutte contre la corruption. Ils ont bénéficié, pour les élections, d'un double avantage clairement en **opposition au régime honni, ils ont aussi fait leurs preuves à l'échelle locale en prenant en compte des services publics non gérés** par l'État (éducation, santé). Certains, comme les salafistes, ont parfois été favorisés par le pouvoir (comme en Égypte en 2009), sur la base de leur intérêt, exclusif à l'époque, pour les questions spirituelles. Ces partis sont, aujourd'hui, les plus organisés : la rapidité des élections les a donc favorisés face à des libéraux qui n'ont pas eu le temps d'intégrer les jeunes, et face à des révolutionnaires encore inorganisés. Sur un modèle *AKP*, ces partis sont **économiquement libéraux et jouent le jeu des institutions** (ce qui ne les dessert pas, au vu de leur crédibilité électorale acquise dans des élections très régulières), **ce qui n'empêche pas des craintes pour les minorités religieuses, même à l'histoire locale ante-islamique comme les Coptes.**

– Il y a des acteurs, qui peuvent être importants, et qui ne sont pas forcément dans le jeu des partis, pour différentes raisons : les jeunes de la révolution, les salafistes ou la société civile (UGTT en Tunisie par exemple.). Des groupes qui ont joué un rôle dans la révolution veulent aussi tirer parti de cette légitimité.

S'il est clair qu'il s'agit d'une rupture, ce « printemps arabe » aura des conséquences à l'échelle de la décennie au moins : ce n'est qu'une ébauche, et ce d'autant plus que des instabilités demeurent, dans un paysage qui, après une période figée, n'a pas encore trouvé son équilibre.

Les conséquences majeures du printemps arabe semblent de deux types :

– **généralisation de la prise du pouvoir par les urnes de partis que nous qualifions d'islamistes, avec qui nous devons apprendre à travailler, dans un référentiel qui refuse tout occidental-centrisme ;**

– **résurgence d'un sentiment arabe commun, après l'éclipse du panarabisme, concomitant de fiertés nationales renouvelées.**

Enfin, pour reprendre une expression de Régis Debray : « On ne détruit que ce que l'on remplace. »

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

La guerre des changes

Le marché des changes est un élément central puisqu'il permet les transactions financières internationales grâce à l'échange de monnaies. Cet échange détermine des prix permettant de définir le taux de conversion d'une monnaie en une autre. Ces taux sont cotés sur le marché des changes et varient en permanence en fonction de l'offre et de la demande relatives à chaque monnaie. La plupart des grands pays ont, depuis 1973, un taux flottant, leurs transactions étant liées en permanence à l'état de l'offre et de la demande sur le marché des changes. L'importance de ce marché et ses conséquences sur l'économie mondiale ont donné naissance à l'expression de « guerre des changes » lorsque des pays mènent des politiques visant à peser sur le marché des changes ou à le contourner pour sous-évaluer leur monnaie et stimuler ainsi leurs exportations.

Depuis l'après-guerre, les États-Unis dominent le marché des changes grâce au dollar US, qui reste la monnaie de réserve et d'échange internationale. Par conséquent, les actions monétaires américaines ont, plus que toute autre, des répercussions mondiales. Avec les différentes crises économiques, les États-Unis ont pris le parti de maintenir un dollar et un taux d'intérêt directeur faibles pour relancer leur économie. Ils tentent ainsi de soutenir leur économie et de maintenir la compétitivité des exportations. Cette politique a aussi pour conséquence d'amener les investisseurs, dans un pays qui émet d'aussi larges liquidités et dont la monnaie apporte si faible rémunération, à modifier leurs choix de placements, transférant ceux-ci vers des pays à rémunération plus élevée. Ces derniers (en général des pays émergents : Brésil, Corée du Sud, Indonésie) considèrent l'arrivée de ces capitaux volatils comme un « tsunami monétaire », vecteur d'inflation et d'élévation de leur taux de change.

Depuis quelques années, le yuan chinois est aussi au cœur de cette « guerre des changes ». La Chine freine la réévaluation de sa monnaie sur le marché des changes. Seule, elle peut prendre la décision de dévaluer ou de réévaluer le yuan qui est une monnaie inconvertible. Grâce à un taux de change et à des salaires faibles, sa balance commerciale a connu un important excédent, aujourd'hui en réduction. La Chine a bénéficié d'un taux de change constant, fixé par rapport au dollar US (*peg*) par le Gouvernement chinois. De 2005 à 2008, la Chine a mené une politique de réévaluation prudente de sa monnaie, interrompue de 2008 à 2010 (période de crise internationale). Depuis le

16 avril 2012, le yuan peut fluctuer de 1 % au-dessus ou en dessous de son cours pivot fixé chaque matin par la banque centrale chinoise et indexé sur le dollar, soit un doublement de la marge de fluctuation fixée jusqu'alors. Cette décision cadre avec une orientation de politique générale prévoyant un rééquilibrage de la croissance, reposant moins sur les exportations et davantage sur la consommation encouragée par ailleurs par des hausses de salaires.

Depuis la crise de 2008, la Chine cherche à diversifier ses réserves monétaires dominées par le dollar. Pékin voudrait pouvoir prêter en yuan aux pays du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) afin d'accroître leurs importations de produits et services « *made in China* » et d'amoindrir l'utilisation du dollar. Lors du quatrième sommet des pays des BRICS qui s'est déroulé les 28 et 29 mars 2012 à New Delhi, la plupart de ces pays émergents, victimes de la faiblesse et de la domination du dollar, ont accepté la stratégie proposée par les Chinois, même si le Brésil, par exemple, s'est plaint de la sous-évaluation du yuan qui favoriserait les exportations chinoises en défaveur de l'économie brésilienne.

Un accord a été signé le 25 décembre 2011 entre la Chine et le Japon sur le plan commercial, les deux pays pouvant désormais assurer leurs transactions commerciales en yen et en yuan ainsi qu'au plan financier, chacun d'eux étant autorisé à acheter des obligations publiques de l'autre. Cet accord pourrait réduire l'utilisation du dollar et conduire la Chine vers l'internationalisation de sa monnaie avant même que le yuan devienne convertible.

Enfin, l'euro est aujourd'hui largement surévalué, ce qui accroît les problèmes de compétitivité des pays du Sud de l'Europe et de la France. La mise en place d'une TVA sociale pourrait être l'équivalent d'une dévaluation – impossible, elle, dans la zone euro – puisque cet impôt augmenterait le coût des importations et allégerait celui des exportations. Mais un ajustement des niveaux de compétitivité entre les différents pays européens semble aussi nécessaire.

Ainsi, dans un monde aux valeurs financières fluctuantes, où les devises rappellent à chacun ses intérêts nationaux, où les choix des pays influents peuvent modifier l'ordre mondial, il est difficile d'éviter que n'éclate, avec toujours plus de vigueur, « *la guerre des changes* ».

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

La décision stratégique

La stratégie est censée avoir une vision globale et à long terme, mais elle est à la merci de changements continuels, imprévisibles, dès lors qu'elle est dépendante de la tactique : « *Devant la victoire tactique se taisent les prétentions de la stratégie, qui doit savoir s'adapter à la situation nouvellement créée.* »⁽¹⁾ Conséquence inévitable, qu'oublie régulièrement les adeptes de la planification rigide : « *Il n'y a pas de plan d'opérations qui puisse avec quelque certitude s'étendre au-delà de la première rencontre avec les principales forces de l'ennemi.* »⁽²⁾

Complexité de la décision stratégique

La décision stratégique est dominée par une extrême variabilité. Elle dépend de paramètres multiples. Elle doit procéder à une évaluation :

- de l'enjeu ;
- des moyens ;
- des risques ;
- des circonstances.

1. **L'enjeu.** Il se situe à différents niveaux et il est nécessaire de bien distinguer les fins politiques (le langage commun parle des buts de guerre) des objectifs stratégiques. Cette distinction est souvent perdue de vue et il en résulte de la confusion. Sur le plan opérationnel, il faut apprécier la cohérence de tel ou tel objectif avec la conduite générale des opérations.

L'histoire militaire même récente est pleine d'exemples de décisions fondées sur une mauvaise évaluation de l'enjeu, tant sur le plan politico-stratégique que dans la conduite des opérations.

2. **Les moyens.** C'est, *a priori*, la variable la plus facile à appréhender, dès lors qu'elle est largement indépendante du comportement de l'ennemi. Mais une telle impression est superficielle. Il faut d'abord choisir les moyens à employer ; puis, ceux-ci choisis, la manière dont ils vont l'être ; enfin, il faut tenir compte de l'incertitude qui s'attache à l'option retenue.

Le choix des moyens dépend, à la fois, des possibilités de l'acteur, mais aussi de la nature du problème posé, ce qui renvoie aux fins.

3. **Les risques.** « *La guerre ne peut être faite sans risques* » ; « *À la guerre, on voit ses maux et on ne voit pas ceux de l'ennemi. Il faut montrer de la confiance* », a dit Napoléon. Tout l'art de la guerre consiste à prendre des risques appréciés, à faire preuve d'audace sans tomber dans la témérité : il faut que les moyens soient proportionnés aux enjeux, ou au moins, qu'ils ne soient pas manifestement disproportionnés.

La prise de risque intervient à tous les niveaux, accroissant d'autant la marge de l'aléatoire, mais permettant, en contrepartie, de réparer les conséquences d'une décision défectueuse prise en amont. L'opératif et la tactique peuvent ainsi racheter une erreur stratégique. Cette prise de risque est aujourd'hui refusée par certains décideurs qui voudraient ne s'engager qu'avec l'assurance de ne pas subir de pertes : poussée à l'extrême, cette tendance aboutit au slogan du « zéro mort » et à la recherche d'une guerre robotisée.

Le facteur déterminant, dans l'évaluation du risque, est l'ennemi : « *On peut oser devant un Mack [le vaincu d'Ulm] ce qu'on n'osera pas devant un Napoléon* ». Mais il faut aussi compter avec le terrain, l'imprévu... et, surtout, proportionner le risque à l'enjeu. C'est le sens de la trop célèbre formule du *Cid* de Corneille : « *À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.* »

4. Les circonstances. On dit que l'histoire ne se répète jamais, et pourtant son étude suggère des analogies continues. En réalité, s'il y a des constantes, aussi bien géographiques que techniques ou humaines, il n'y a pas de déterminisme : les conditions particulières de chaque conflit doivent toujours être prises en considération. Conditions particulières tenant tant à la géographie (configuration du théâtre de la guerre) qu'à la conjoncture politique, diplomatique ou militaire : les intentions et les capacités supposées de l'ennemi sont bien sûr, ici aussi, l'élément déterminant.

C'est la confrontation de ces différentes variables qui permettra le choix le plus adapté, c'est-à-dire celui qui fera sa part à l'audace en éliminant la témérité et qui parviendra à intégrer un ensemble de données disparates dans une conception globale : **la manœuvre stratégique.**

La prise en compte de tous ces paramètres ne permettra jamais d'éliminer toutes les hypothèses pour n'en retenir qu'une. La caractéristique majeure de la stratégie est son caractère probabiliste. Au-delà de toutes les variables que l'on peut théoriquement évaluer de manière objective (l'enjeu, les moyens ou le terrain) il demeure une part irréductible qui ne peut relever que d'une appréciation subjective : celle qui tient au comportement imprévisible de l'ennemi. Ce dernier va prendre ses précautions pour assurer le secret de sa manœuvre et bénéficier de la surprise. Un service de renseignement efficace est une des garanties pour prévoir et devancer ce qu'il va faire.

1. Helmuth von Moltke, *Sur la stratégie*.

2. *Idem*.

L'armée

Fondements

L'armée est une institution sociale régaliennne dont le but est de défendre les intérêts d'une nation face à des menaces extérieures et intérieures potentielles ou effectives. L'institution comporte une légitimité reposant sur des normes et des valeurs, orientées par une finalité qui dépasse les intérêts personnels des individus qui la composent, sous les traits d'une vocation, ici, défendre et servir la nation.

L'armée repose sur un apprentissage du maniement des armes, des techniques de commandement, au service d'un usage rationnel de la violence légitime dans la mesure où elle est l'expression de l'État.

Les normes, ou règles d'action, concernent les comportements des militaires, à travers des modèles de conduites intériorisés. Savoir-faire et savoir-être sont ici liés : l'atteinte de l'objectif de l'institution militaire dépend notamment de la satisfaction à ces deux critères. L'intégration du militaire dans le collectif est l'acquisition d'un sens du devoir social (entraide, dévouement parmi les pairs) et communautaire (accomplissement d'une mission conjointe : la défense de la patrie).

L'institutionnalisation

L'institutionnalisation de l'armée peut être définie comme le processus au sein duquel elle s'autonomise à l'égard des particularités individuelles, c'est-à-dire que les règles assurent la validité de l'existence de l'institution en reposant sur des routines applicables à tous. Les militaires accomplissent alors des actions objectives récurrentes, en conformité avec les règlements qui permettent la stabilité des conduites.

L'institutionnalisation comprend l'établissement d'une juridiction professionnelle, de la division du travail selon une distribution des rôles liés à des compétences, et également un ensemble de représentations sociales communes (traditions et symbolisme partagés). Celui-ci concerne l'engagement au combat, où le militaire peut consentir à se sacrifier pour préserver la défense des intérêts de la nation. Cette mission implique un dépassement de soi dans le cadre de la réalisation d'un objectif collectif.

De l'armée de masse à l'armée de métier

Le modèle de l'armée de masse repose sur la mobilisation et la conscription, c'est-à-dire la possibilité de faire appel à l'ensemble d'une classe d'âge apte à défendre potentiellement l'intérêt national. La modification contem-

poraine majeure porte sur le développement d'une forme davantage volontariste de l'organisation militaire, par la constitution d'une armée de métier, dont le degré de spécialisation est croissant.

Ainsi, le fonctionnement interne de l'armée s'est modifié. Le modèle d'action de l'armée de masse a cédé la place à un modèle autonome, composé de militaires de carrière qualifiés.

L'explication avancée repose sur deux aspects différents. Le premier fait référence à la nécessité de faire appel exclusivement à une armée de métier, en raison de la spécialisation accrue des rôles militaires face à l'émergence de menaces comportant elles-mêmes des composantes inédites à dominante technique. Cette situation répondrait alors à une logique stratégique : l'accomplissement des missions repose sur des objectifs de déploiement peu compatibles avec la norme de la mobilisation générale. Le second se place sur le plan de la scène publique, concernant l'approche décisionnelle des politiques publiques relatives à l'abandon de la conscription.

L'expression de cette modernité remonte à 1996, lorsque les réformes du service militaire sont énoncées, à travers l'établissement d'une journée défense et citoyenneté en 1998 (qui concerne aujourd'hui l'ensemble d'une classe d'âge de jeunes adultes, hommes et femmes). La légitimité de cette réforme repose sur l'égalisation des conditions entre les deux genres, où le masculin et le féminin sont tous deux unanimement concernés par les valeurs de l'intérêt général et de l'attachement à la patrie. Il en résulte que la distinction entre l'armée et les autres institutions étatiques est moins marquée aujourd'hui.

Implications sociétales de la modernisation

La professionnalisation de l'armée conduit à modifier son fonctionnement institutionnel, en le faisant évoluer vers un modèle organisationnel. Ce déplacement favorise le recours à la rationalité ainsi qu'à l'évaluation de l'efficacité du travail, en accentuant l'aspect technique des compétences professionnelles.

La rationalisation est ici un arbitrage entre l'accomplissement des objectifs sous la contrainte de la minimisation des coûts, ce qui implique la mise en place de politiques budgétaires plus restrictives (par des restructurations, une baisse des crédits). Le changement structurel ainsi amorcé conduit à une logique de marché (avec par exemple l'existence de sociétés privées assurant des contrats de défense).

Sous la haute direction de monsieur Pierre Demeulenaere, professeur de sociologie à la Sorbonne.

Les conséquences militaires de la perte de capacités spatiales

Pour étudier les conséquences sur la défense et les forces armées d'une perte de capacités spatiales, il faut adopter une approche évolutive, du court terme opérationnel au long terme stratégique, dans le but de montrer le poids du spatial de défense sur l'ensemble du spectre des missions de défense.

L'examen des opérations menées ces dernières années par l'armée française sur les théâtres extérieurs et sur le territoire national, permet d'appréhender l'importance des capacités spatiales sur l'ensemble du cycle opérationnel. Les retours d'expérience de l'opération *Harmattan* mettent en effet en relief la prééminence du spatial au niveau tant de la planification que de la préparation et de la conduite des opérations. L'opération *Harmattan* s'est en effet articulée autour de l'utilisation massive et continue de l'espace comme facilitateur capacitair. La perte de capacités spatiales aurait donc profondément modifié la physionomie de l'opération (moindre efficacité), avec la possibilité réelle d'une conséquence sur la nature même du conflit et sur sa durée⁽¹⁾.

L'opération menée en Afghanistan a mis en évidence l'importance du spatial pour appréhender les spécificités géographiques et opérationnelles du théâtre. Les dimensions et le caractère du territoire afghan nécessitent en effet le recours aux liaisons satellites pour les communications intra- et interthéâtre, comme pour l'utilisation des drones « au-delà de la ligne d'horizon » et la persistance d'observation. En outre, l'ensemble des moyens d'écoute électromagnétique ne peuvent être envisagés sans recours à l'espace. Enfin, la durée des déploiements du personnel de la force et des moyens de soutien aux troupes (*welfare*) rendent essentiel le recours aux satellites. La perte de capacités spatiales aurait donc réduit les ambitions militaires et politiques de l'opération.

Au-delà de ces deux exemples emblématiques, les autres opérations menées ces dernières années ont toutes eu recours à l'espace à des degrés divers.

Ensuite, pour les missions de défense, qui s'inscrivent sur le moyen terme, l'espace apparaît aussi comme un élément structurant. L'ensemble des missions recouvrant la surveillance de la prolifération nucléaire et balistique, la vérification des traités internationaux et la pérennité de la posture de dissuasion reposent sur une utilisation continue de moyens spatiaux. Grâce à leur caractère non intrusif et récurrent, les moyens spatiaux garantissent l'auto-

nomie nationale en matière de négociation et de prise de décision. En perdant ses capacités spatiales, la France, qui occupe une posture stratégique souveraine et informée, deviendrait dépendante d'informations étrangères qu'elle ne maîtrise pas, et qui pourraient être falsifiées⁽²⁾. Cela remettrait en cause durablement l'autonomie d'appréciation et de décision de la France.

Ces conséquences peuvent être évaluées à plus long terme grâce à la fonction « Connaissance et Anticipation ». La tension croissante entre la pression accrue sur les budgets alloués à la défense et l'élargissement continu du spectre des missions qui lui sont confiées, contribue en effet à faire de cette fonction stratégique le point d'équilibre de l'équation précaire entre moyens et missions. L'espace est donc un élément constitutif de la puissance de demain avec ses nouveaux défis stratégiques. Les capacités spatiales apparaissent dans ce contexte comme un multiplicateur de forces susceptible de préserver la supériorité qualitative des armées.

Clé de voûte de la puissance de demain, élément différenciateur par excellence, l'espace est ainsi autant porteur d'atouts que générateur de vulnérabilités. L'espace extra-atmosphérique constitue un milieu dont la maîtrise des flux constitue un avantage tant stratégique qu'opérationnel. La perte de capacités spatiales aurait donc, sur le long terme, des conséquences considérables sur l'équilibre de la puissance entre les nations.

Par conséquent, l'espace doit pouvoir être sécurisé à hauteur de ses enjeux. Les programmes de sécurité et de surveillance de l'espace (*Space Situational Awareness, SSA*) sont d'autant plus indispensables qu'ils permettent de préserver la maîtrise de capacités de plus en plus essentielles. Le caractère évolutif et protéiforme des conflits de demain risque fort d'investir le milieu spatial. Il est du devoir de tous les acteurs du spatial de défense, des opérationnels aux industriels, de prendre la pleine mesure de cet enjeu afin de préparer la France à faire face à l'avenir.

1. En guise d'illustration, l'élimination de la colonne du colonel Kadhafi est le résultat de l'action concertée et réactive d'un drone *Predator* et de *Mirage 2000*, rendue possible par le recours aux liaisons satellitaires.

2. L'exemple le plus pertinent de ce cas de figure demeure l'évaluation autonome par la France du programme irakien d'armes de destruction massive grâce aux images *Hélios* en 2002-2003. N'étant pas dépendante des images fournies par les États-Unis, la France avait ainsi été en mesure de décider en toute connaissance de cause de ne pas participer à l'invasion de l'Irak.

L'emploi stratégique de l'armée de l'air irakienne dans la guerre contre l'Iran (1980-1988)

La première guerre du Golfe est déclenchée, le 22 septembre 1980, par l'attaque de l'aviation irakienne contre dix bases aériennes iraniennes situées à proximité de la frontière, suivie d'une offensive terrestre dans la région du Chatt el-Arab. Le Gouvernement irakien pensait se saisir facilement d'un gage territorial afin de pouvoir renégocier ses frontières avec l'Iran, mais il se heurte à une résistance opiniâtre qu'il n'avait pas prévue. Dès lors, Saddam Hussein cherche une issue négociée au conflit. Mais la République islamique a entrepris une guerre totale dont l'objectif est l'instauration d'un pouvoir chiite à Bagdad.

Dans cette guerre, l'aviation irakienne joue un rôle déterminant. Formée et équipée par les Soviétiques depuis la révolution de 1958, elle dispose d'environ 500 à 600 avions, principalement des *MiG-21*, *23* ou *25* mais aussi des avions plus perfectionnés d'origine française comme des *Super-Étendard* et, surtout, des *Mirage F-1*. De constitution plus récente, l'armée de l'air irakienne était équipée et entraînée par les États-Unis jusqu'en 1979 et comptait près de 450 avions de chasse dont des *F-14 Tomcat*, des *F-4 Phantom* et des *F-5 Tiger*. Choyée sous le régime du shah, elle subit une très forte épuration après la révolution islamique tandis que la disponibilité des avions chute avec la fin du soutien américain. Lorsque la guerre éclate, elle ne représente guère que le tiers de la force attribuée à l'armée de l'air irakienne. Bénéficiant d'un fort avantage numérique, Saddam Hussein utilise principalement son aviation pour accomplir des raids stratégiques qui ont pour but soit d'affaiblir économiquement l'Iran en détruisant ses infrastructures pétrolières, soit de saper le moral de la population en bombardant les centres urbains.

Les premiers raids stratégiques d'envergure ont lieu en 1982, contre l'île de Kharg où se trouve le terminal pétrolier par lequel transite 80 % des exportations iraniennes. Les attaques s'accroissent lorsque l'Irak décrète une zone d'exclusion maritime du Chatt el-Arab à l'île de Kharg, en août 1983, et impose un véritable blocus. Les installations pétrolières et les infrastructures portuaires sont violemment bombardées tandis que plusieurs dizaines

de navires pétroliers sont touchés lors d'attaques aériennes, grâce notamment au prêt par la France, en octobre 1983, de *Super-Étendard* qui permet à l'armée de l'air irakienne de tirer le missile *Exocet* air-mer. Mais l'effort aérien reste modeste et ne suffit pas à interrompre les exportations de brut iranien. En août 1985, les Irakiens achètent à la France des missiles *AS-30* laser qu'ils utilisent dans une nouvelle campagne de bombardement contre l'île de Kharg tout en restant hors de portée des armes sol-air iraniennes. Ces attaques semblent plus efficaces, mais elles ne sont pas renouvelées suffisamment fréquemment.

Simultanément, alors que son territoire est menacé par une contre-offensive, en août 1982, l'Irak entreprend le bombardement des centres urbains iraniens. Celui-ci s'intensifie en janvier 1984, puis s'interrompt pour reprendre. Cette guerre des villes culmine en 1985 avec le bombardement de Téhéran une cinquantaine de fois en juin, afin de démoraliser la population civile. La réponse iranienne se fait essentiellement sous la forme du lancement de missiles balistiques *Scud-B* sur Bagdad. Les Irakiens les utilisent également, notamment, en février 1988, en combinaison avec l'aviation dans une nouvelle attaque contre Téhéran qui provoque un exode partiel de la population.

Ces bombardements de populations civiles jouent sans doute un rôle dans l'acceptation par l'Iran d'un accord de cessez-le-feu en août 1988. Mais outre la lassitude, le facteur déterminant a sans doute été la série d'offensives terrestres réussies à partir d'avril 1988 qui permet à l'Irak de reprendre le terrain perdu en 1982. Au cours de cette guerre, jamais l'aviation n'a été engagée à fond dans la bataille tant dans le bombardement stratégique des infrastructures économiques que dans la guerre des villes. L'armée de l'air irakienne sert principalement à dissuader l'Iran de s'attaquer à ses villes et à son économie. Elle ne représente ainsi jamais, malgré sa puissance, un moyen pour remporter la guerre mais une force de dissuasion qui éventuellement peut aider les forces terrestres à remporter la décision, si cela n'est pas trop coûteux en termes d'avions et d'équipages. Malgré la très nette supériorité de son aviation, Saddam Hussein utilise donc avec mesure cet instrument de représailles afin de ne pas risquer de le perdre et de compromettre ainsi son principal outil de dissuasion.

Le pouvoir exécutif en France : le Gouvernement de la France - 2

NB : Cet article est le second d'une série de deux, traités aux n^{os} 86 et 87 des Carnets du Temps.

La Constitution de 1958, qui promulgue la V^e République, prévoit que le pouvoir exécutif soit exercé par le président de la République et le Gouvernement. Le Gouvernement, formé du Premier ministre, des ministres et des secrétaires d'État, dispose de pouvoirs et de prérogatives propres qui ont été modifiés au titre de récentes révisions constitutionnelles. (cf. CDT n^o 82).

L'évolution du Gouvernement

Sous la IV^e République, le président de la République nommait le président du Conseil qui devait ensuite se présenter devant l'Assemblée nationale pour en recevoir l'investiture. Le président du Conseil pouvait alors constituer librement son gouvernement. Mais, comme le précisait à l'époque Pierre Mendès France, « *le Gouvernement rend compte à l'Assemblée...* ». En effet, le Gouvernement devait obtenir la confiance des Chambres avant de commencer à gouverner. De plus, chaque parlementaire avait le pouvoir d'*interpellation* qui lui permettait d'interroger le Gouvernement sur divers sujets. Après un débat, l'*interpellation* était close par le vote d'une résolution par laquelle la Chambre des députés exprimait sa confiance ou sa défiance au Gouvernement, exerçant ainsi une véritable censure. La IV^e République bien que très démocratique, a rapidement révélé ses limites puisque les partis politiques multipliaient les alliances afin de se maintenir au pouvoir. Ainsi, de 1945 à 1959, vingt-cinq présidents du Conseil se sont succédé à la tête du Gouvernement.

Le législateur de la V^e République a voulu rééquilibrer les pouvoirs. Désormais, le président de la République nomme le Premier ministre et ratifie le choix de l'équipe gouvernementale. Toutefois, il existe une hiérarchie au sein du Gouvernement. Par ordre hiérarchique, on compte les ministres d'État qui gèrent plusieurs portefeuilles, les ministres responsables d'un ministère, les ministres délégués et les secrétaires d'État placés la responsabilité d'un ministre. Les ministres ne peuvent cumuler l'exercice d'un mandat parlementaire avec la responsabilité d'un portefeuille ministériel.

Les principales attributions du Gouvernement

Le Gouvernement travaille de façon collégiale à la rédaction des projets de lois ou des décrets afin de répondre aux objectifs fixés par le Président. Pour assurer la cohérence de son action, le chef de l'État réunit le Conseil

des ministres tous les mercredis matin. Mais l'essentiel du travail s'élabore en commission ou au sein de groupes de travail interministériels qui se réunissent en présence de conseillers du Premier ministre. Les décisions du Conseil des ministres se traduisent par la rédaction de textes juridiques : les décrets ou les projets de lois.

L'article 20 de la Constitution précise que le chef du Gouvernement « *détermine et conduit la politique de la nation* ». En particulier, le Gouvernement est responsable de la mise en œuvre de **la loi de finances** qui fixe chaque année les dépenses et les recettes de chaque ministère, qui prépare ainsi son budget en fonction des impératifs fixés par le chef de l'État. Ce budget est tout d'abord soumis au ministre du Budget et des Finances pour accord ou amendement, puis il doit être voté par le Parlement.

Le Gouvernement dispose aussi de prérogatives particulières concernant l'emploi des forces armées. Cependant, depuis la réforme constitutionnelle de 2008, le Gouvernement doit informer le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées françaises sur des théâtres d'opérations étrangers, au plus tard trois jours après le début de l'intervention, avec précision des objectifs visés. Il peut y avoir débat parlementaire sur le sujet, mais sans vote. Lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le Gouvernement doit demander au Parlement l'autorisation de la prolonger, l'Assemblée nationale pouvant décider en dernier ressort.

Enfin, le Gouvernement est responsable devant le Parlement. Les députés peuvent interroger directement les ministres lors de séances « *de questions au Gouvernement* ». Depuis la révision constitutionnelle de juillet 2008, l'article 34-1 donne aux assemblées la possibilité de voter des résolutions sur des sujets de leurs choix, sauf si le Gouvernement considère que leur adoption ou leur rejet mettrait en cause sa responsabilité ou que ces résolutions comportent des injonctions à son égard. Cette réforme modifie aussi l'article 49-3 qui permet au Gouvernement d'imposer le vote d'une loi. Désormais cette procédure est réservée « *au projet de loi de finances ou de financement de la sécurité sociale* » et ne peut être utilisée qu'une fois par session parlementaire et pour une autre proposition de loi.

Malgré les alternances politiques, les « cohabitations » et les réformes constitutionnelles, le tandem de l'exécutif est une entité stable sous la V^e République. Toutefois, le Premier ministre et son Gouvernement peuvent parfois être amenés à changer, par exemple pour permettre de désamorcer une crise politique ou une contestation populaire profonde.

Sous la haute direction de monsieur Patrick-Louis Hubert, magistrat consulaire - juge au tribunal de commerce de Paris

D'où vient l'eau de la Terre ?

Le conflit des origines

La Terre est la seule planète à être recouverte d'eau à 70 %, d'où son surnom de « planète bleue ». L'un des grands défis de la science est donc de découvrir l'origine de l'eau sur la Terre. Tâche d'autant plus ardue que la Terre, depuis sa naissance, a connu divers phénomènes qui ont modifié la composition de son eau brassée depuis plus de 4 milliards d'années. Plusieurs hypothèses s'affrontent encore à ce jour...

Un milliard d'années après la création du Soleil, le système solaire primitif contient un disque de gaz et de grains de poussières rocheux qui renferment de l'eau, certainement sous forme de glace, protégée du Soleil. Ce disque se condense peu à peu en une quinzaine de petites planètes, selon un phénomène appelé « accréation ». Ces protoplanètes finissent par se percuter sous l'influence de la force gravitationnelle et de trajectoires irrégulières autour du Soleil, formant des planètes de plus en plus grosses. Les planètes proches du Soleil voient alors leur eau s'évaporer, tandis que plus loin, à plusieurs millions de kilomètres, les autres planètes se forment avec des roches hydratées. La Terre est ainsi créée à partir de plusieurs petites planètes, certaines sèches et d'autres hydratées.

Contrairement aux autres planètes, la Terre, suffisamment massive, a été capable de retenir toute son eau : sa position privilégiée, ni trop près, ni trop loin du Soleil, a permis à l'eau terrestre de rester liquide et de couler en abondance à sa surface.

Pour l'apparition de l'eau, viennent ensuite plusieurs hypothèses :

– **L'essentiel de l'eau sur la Terre proviendrait des grains de poussière du nuage originel. Enfermée dans les couches terrestres sous forme de gaz, elle aurait ensuite été libérée (théorie du dégazage).**

La théorie du dégazage provient de l'analyse minéralogique comparée des roches du manteau terrestre et de chondrites (ou météorites pierreuses) qui indique une composition proche, à l'exception de l'eau, présente en grande quantité dans les chondrites.

En effet, après l'accréation, l'eau contenue dans l'écorce terrestre a été libérée en surface par un volcanisme important. La température terrestre baissant peu à peu, la vapeur d'eau s'est condensée dans l'atmosphère, for-

mant une épaisse couche nuageuse protectrice contre les radiations. Pendant des millions d'années, des pluies torrentielles se sont abattues sur la Terre, créant les océans, qui se sont maintenus grâce à l'atmosphère. Avec l'apparition de la vie, les océans ont alors absorbé le dioxyde de carbone. La température diminuant, l'eau a pu se maintenir à certains endroits sous forme de glace. Toutefois, cette hypothèse semble contradictoire avec la théorie de la collision entre la Terre et la planète Théia qui aurait engendré la vaporisation de l'eau contenue dans le manteau terrestre vers l'espace bien avant que la croûte solide ne se forme. L'hypothèse d'une origine volcanique de l'eau des océans a donc graduellement perdu du terrain.

– L'eau de la Terre proviendrait des bombardements d'astéroïdes et/ou de comètes qui ont eu lieu à la fin de l'accrétion et juste après (ou plus généralement du bombardement des chondrites carbonées).

Ces corps célestes, qui contiennent de la glace dans leur noyau, auraient libéré leur eau lors du choc avec la surface terrestre grâce aux conditions de température et de pression liées à la pénétration dans l'atmosphère.

Selon cette seconde hypothèse, l'eau terrestre aurait donc été apportée, plusieurs dizaines de millions d'années après la formation de la Terre, par le bombardement de comètes et d'astéroïdes formés au-delà de la ceinture d'astéroïdes actuelle où des millions de blocs de roche et de métal tournent autour du Soleil entre Mars et Jupiter. Dans ces régions éloignées du Soleil primitif, la température et le flux de radiation lumineuse autorisaient alors la formation de chondrites riches en eau.

Dans un premier temps, les astéroïdes, résidus de formation des planètes, auraient bombardé la Terre de façon intensive à la fin de l'accrétion. Ensuite, les comètes, plus petites, provenant de la ceinture de Kuiper ou du nuage d'Oort, et virevoltant depuis plus de 600 millions d'années au sein du disque protoplanétaire, seraient arrivées sur la Terre après l'accrétion.

– La dernière hypothèse, peu prisée des scientifiques, est celle d'un bombardement de micrométéorites.

Aujourd'hui, l'eau de la Terre est répartie de façon presque égale entre la surface et les couches terrestres. Les recherches récentes en géochimie isotopique (rapport $2\text{H}/\text{H}$ dans les comètes à courte période) pourraient suggérer deux phénomènes pour l'origine de l'eau sur la Terre : impacts météoritiques ou cométaires et dégazage.

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

1916, la bataille de Verdun

La bataille qui débute devant Verdun le 21 février 1916 et se termine le 19 décembre suivant devient par l'intensité des combats l'une des batailles les plus emblématiques de Grande Guerre, témoignant du courage extraordinaire des soldats au front dans une bataille d'une sauvagerie inouïe.

« Saigner à blanc l'armée française »

Au début de l'année 1916, le général allemand Falkenhayn, chef de l'état-major impérial, veut reprendre l'initiative du combat. En effet, depuis 1914, l'armée allemande et l'armée française s'affrontent dans une interminable guerre de tranchée. Pour mettre un terme à une guerre d'usure, Falkenhayn décide donc de briser la ligne de front et affirme : « *Les forces de la France seront saignées à mort...* ». Contrairement à son homologue français le général Joffre, qui prône une guerre de mouvement, Falkenhayn décide d'attirer les troupes françaises vers un point défini à l'avance afin de les anéantir et de forcer le Gouvernement à signer une paix séparée. Le site de Verdun retient l'attention des militaires allemands. Verdun est non seulement un symbole car c'est là qu'en 843 est signé le traité partageant l'empire de Charlemagne et créant la *Francia Occidentalis* à l'origine du royaume de France, mais le secteur de Verdun est surtout favorable du point de vue tactique puisque les Français ont dégarni cette partie du front et qu'il se trouve près d'un important carrefour ferroviaire permettant d'approvisionner rapidement les troupes allemandes en munitions. Par ailleurs, la ligne de front forme à Verdun un important saillant dans les lignes françaises. Enfin, Joffre, qui prépare une grande offensive dans la Somme, a fait retirer les canons des anciens forts jugés obsolètes.

L'enfer de Verdun

À cette époque, les deux états-majors sont persuadés, comme l'affirme le général Foch, que « *l'artillerie conquiert le terrain, l'infanterie occupe* ». Ainsi, au matin du 21 février 1916, Falkenhayn déclenche avant l'attaque des fantassins le *Trommelfeuer*, le « feu roulant », un déluge de fer afin de pilonner les positions françaises et de hacher toutes leurs défenses, notamment les barbelés, en nivelant également le terrain et comblant ainsi les tranchées. Il concentre autour de Verdun 1 225 pièces d'artillerie et 72 bataillons d'infanterie. En deux jours, deux millions d'obus s'abattent sur les lignes françaises, le bruit s'entend jusqu'à Paris et huit villages sont littéralement rayés de la carte. Ce même 21 février, vers 16 heures, 60 000 soldats allemands passent à l'offensive. Mais le terrain totalement bouleversé ralentit la progression des

troupes. Contre toute attente, les Français assommés par ce déluge de feu répliquent avec courage : les soldats éparpillés, parfois sans officier, parviennent en plusieurs secteurs à ralentir l'assaut allemand en allant jusqu'à combattre au corps à corps. Le 25 février, le fort de Douaumont, qui est à moins de 5 km de Verdun, est pris par les Allemands. Cependant, le général de Castelnau réussit à contenir l'assaut grâce au renfort de deux divisions. 525 000 soldats français défendent alors le secteur de Verdun et Joffre décide d'y envoyer la 2^e armée commandée par le général Pétain. Ce dernier réorganise la défense de Verdun : pour ménager les hommes il décide de faire tourner les unités qui montent en première ligne ; il emploie massivement l'aviation pour le bombardement et le renseignement, mais surtout il organise la *Voie sacrée* une route départementale de 56 km qui relie Verdun à l'arrière sur laquelle circulent jour et nuit 3 000 camions de ravitaillement.



DR

Les Allemands reprennent l'offensive à quatre contre un sur chaque rive de la Meuse. La boue, les combats à l'arme blanche, les bombardements, les gaz, la faim et la soif sont le lot quotidien des combattants. Ces attaques sont d'une rare violence : sur la rive gauche de la Meuse, autour du Mort-Homme, 10 000 soldats français meurent en défendant la cote 304, le village de Fleury est pris et repris seize fois. Le fort de Vaux est pris par les Allemands en juin 1916.

Le 3 juillet, les Allemands ne sont plus qu'à 3 km de Verdun, mais ils doivent stopper leur offensive face au fort de Souville pour contrer les Alliés qui attaquent dans la Somme. Du 21 au 24 octobre, les Français contre-attaquent, Douaumont est repris fin octobre et le fort de Vaux en novembre. Finalement, en décembre, les Allemands sont revenus sur leurs positions de départ.

Après six mois de combat, le gain territorial est nul, les pertes humaines dues à la bataille de Verdun s'élèvent à 378 000 hommes – 62 000 tués, plus de 101 000 disparus, et plus de 215 000 blessés – du côté français et 337 000 du côté allemand – dont 143 000 tués et disparus. Chiffre inouï : plus de 20 millions d'obus ont été tirés. Les paysages ont été entièrement bouleversés, les bombardements de l'artillerie ont « raboté » des collines entières. Verdun est devenu un symbole, celui du courage et de la résistance des soldats.

Sous la haute direction de monsieur François Pernot, maître de conférences en histoire moderne

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi
Rédacteur au CESA

La modernité et l'idéologie

À l'âge moderne, les idéologies irrationnelles s'attaquent toutes à la démocratie, mais elles recourent à des arguments variés et se distinguent par des positions contradictoires à l'égard de la modernité.

La modernité est l'émergence, à partir du tournant des xiv^e et xv^e siècles, et le triomphe, en Europe et en Occident au xix^e siècle et dans le monde entier depuis la seconde guerre mondiale, d'un ensemble cohérent d'innovations. Celles-ci ont imposé une refonte de la condition humaine, aussi radicale que fut, il y a dix à douze mille ans, la transition du paléolithique au néolithique. Elle consiste en cinq développements fondamentaux, qui se conditionnent l'un l'autre. La démocratie est l'inscription tendancielle dans la réalité du régime politique naturel de l'espèce humaine. L'individuation fait de l'individu l'unité effective et exclusive de toutes les activités humaines dans tous les domaines. La science réalise l'ambition d'expliquer le réel, et ses succès ouvrent sur une infinité d'applications inédites. Le développement économique recule les limites de la rareté et multiplie les ressources. Le dernier développement est la différenciation des ordres, qui impose et permet aux différents ordres d'activités humaines de s'attacher à leurs fins propres, en évitant les empiètements et les détournements infligés par les ordres voisins. Le religieux cesse d'être parasité par le politique, le technique fait l'objet des recherches délibérées de la technologie, l'économique peut s'efforcer de produire le plus avec le moins, le politique s'attache mieux à la pacification par la loi et le droit, et ainsi de suite.

La transition entre le paléolithique et le néolithique a duré entre cinq et sept mille ans, alors que celle entre le néolithique et la modernité a pris à peine un demi-millénaire. Elles ont bouleversé la condition humaine de fond en comble, mais la première fois de manière progressive et insensible, alors que la seconde a été intense et brutale, surtout à partir du xix^e siècle. Il en est résulté des problèmes, des crises, des drames, des catastrophes, qui n'ont cessé et ne cessent d'accompagner les cinq développements et leurs contributions positives à la résolution des problèmes humains. L'urgence et la gravité de la situation ont suscité et suscitent toujours deux attitudes opposées.

La réponse rationnelle tient que la modernisation est une contrainte imparable, qu'elle procure des bénéfices et inflige des coûts, qu'il est possible d'augmenter les bénéfices et de limiter les coûts, en recourant à des mesures rationnelles, mais qu'il est vain et irrationnel de prétendre parvenir à la perfection. Dans ce cadre raisonnable, des positions variées sont légitimes, qui s'attachent à tel problème plutôt qu'à d'autres et favorisent telle solution sur d'autres. Toutes se réclament d'arguments idéologiques, non rationnels et légitimes. Alors que, dans le monde prémoderne, les besoins en idéologie étaient satisfaits avant tout par les ressources religieuses détournées de leurs fins, le monde moderne procure, sans exclure le parasitage du religieux, des ressources nouvelles avec la science et les sciences. La mécanique classique, la biologie, l'économie politique, la théorie des jeux, l'historiographie, la sociologie, la politologie, la psychologie..., toutes les sciences peuvent tomber victimes de détournements à des fins d'argumentation idéologique. Dans le cadre du régime démocratique, les nuisances idéologiques, inévitables, sont limitées par leur dispersion même.

Une seconde attitude est possible, qui fait verser dans l'irrationnel, bénéficie à des idéologies illégitimes et fait courir le risque de l'idéocratie. Elle est irrationnelle, car elle rejette l'attitude rationnelle. Or celle-ci est double. D'un côté, elle accepte la modernisation, ses cinq développements et leurs conséquences sur la condition humaine, comme une contrainte imposée aux humains par leur histoire. De l'autre, elle s'applique à gérer les problèmes de la modernité au mieux, mais sans prétendre les résoudre parfaitement et définitivement. Dès lors, l'irrationalité idéologique peut prendre deux voies différentes. L'une, « progressiste », accepte la modernité et ses développements, soutient la possibilité d'en abolir toutes les imperfections et de conduire l'humanité à son épanouissement heureux. L'autre est « réactionnaire » et réagit contre la modernité, en promettant de conduire l'humanité hors de cet état de perdition dans un état nouveau ou renouvelé de bonheur épanoui. Les deux voies conduisent, si elles veulent s'inscrire dans la réalité, à des régimes idéocratiques, opposés par les idéologies dont ils se réclament, et analogues par leur mode d'exercice du pouvoir.

Les sagesse

La sagesse comme éthique séculière de la bonne vie peut prendre différentes orientations, qui se développent en sagesse distinctes, à la manière dont la religion s'actualise dans des religions.

La sagesse est transcrite en sagesse, repérables sur les grandes aires culturelles de Chine, d'Inde, d'Asie antérieure et d'Europe. En procédant avec la prudence requise par une matière en voie d'élaboration actuelle, il est possible d'en dresser un tableau succinct [cf. J. Baechler, *Les Fins dernières*, Paris, Hermann, 2006, en particulier les chapitres IV et V].

La sagesse la plus répandue et celle qui a donné lieu aux développements les plus conséquents – en particulier par le confucéisme en Chine, le dharmaïsme en Inde et le stoïcisme en Europe – consiste à assigner comme fin à la bonne vie la vie bonne. Le bonheur est dans l'accomplissement scrupuleux de ses devoirs d'état. Recommander à chacun de remplir au mieux ses devoirs d'état, peut se développer en conseil de se contenter de son sort et en défense de l'ordre social par ceux qui en bénéficient ! Le reproche peut être justifié à l'occasion, mais il s'agit d'un détournement d'usage, comparable au parasitage d'une religion par le politique. On peut, en effet, plaider que la voie la plus efficace, pour éprouver du plaisir, ressentir de la joie et connaître le bonheur, est de faire le mieux possible, jour après jour, son travail quotidien. Aristote définissait le plaisir comme la récompense qui accompagne tout ce qui s'accomplit en conformité avec la nature. Or, se plier à ses devoirs d'état répond au plus près à cette exigence de conformité, puisque les devoirs et les états sont des expressions de la finalité humaine prescrite par la nature humaine libre.

D'autres sagesse explorent des voies plus spécialisées et réservées à des virtuoses. Retenons-en trois seulement. Le taoïsme philosophique a exploré, en Chine, une voie mystique séculière, que l'on peut convenir de nommer un *spontanéisme*. Il repose sur l'idée que toutes les disgrâces résultent de la différenciation. En effet, toute différenciation d'un en deux, de deux en quatre, et ainsi de suite, inflige au différencié une perte de substance et de densité d'être, puisqu'il est obligé de s'identifier à une seule branche différenciée à chaque fois. Comme les différenciations peuvent se succéder indéfiniment,

l'insignifiance et l'évanescence croissent à mesure et finissent par s'imposer. La sagesse consiste à suivre le chemin inverse, du plus au moins indifférencié, et l'idéal du sage est de retourner à l'indifférenciation ultime, où il s'identifie à l'Un. Il est impossible d'en rien dire, puisque exprimer une réalité par des mots postule un degré non nul de différenciation.

Le *prométhéisme* suit une voie contraire, d'engagement résolu dans des entreprises qui illustrent la grandeur humaine. Les « grandes âmes », bénéficiant de dons exceptionnels, peuvent et doivent prendre en charge et pousser à leur plus haut niveau de perfection les activités humaines dans toutes leurs applications. L'agir appelle les exploits du chef de guerre, de l'homme d'État, de l'entrepreneur, de tous les acteurs qui se chargent d'affronter les plus grandes incertitudes et les plus grands risques d'échec. Le faire bénéficie du talent et du génie des artisans et des artistes, de tous ceux qui, en mariant des matières et des formes, produisent des merveilles à admirer. Le connaître donne lieu à l'intelligence humaine de tout explorer, par le truchement des philosophes, des savants, des théologiens, des mathématiciens... Cette sagesse spécialisée est réservée à une infime minorité, mais ses contributions à l'aventure humaine sont accessibles à tous et peuvent être appréciées par tout un chacun.

L'*hédonisme* se veut une sagesse appliquée au plaisir, à la joie et au bonheur. Ainsi conçu, il souffre de handicaps manifestes, qui en compromettent la validité. Il n'y a pas de sens à viser le bonheur comme un objectif distinct, car il est vague et insaisissable. La joie survient de manière impromptue et ne saurait être poursuivie pour elle-même. Le statut de la joie et du bonheur est celui de récompenses pour des activités qui ne les ont pas à leur programme. Il reste le plaisir, qu'il est effectivement possible de viser directement. Malheureusement, il subit des rendements décroissants. Pour maintenir une certaine intensité de plaisir, il faut des doses toujours plus fortes d'excitation et mobiliser des ressources croissantes. C'est pourquoi l'hédonisme conséquent ruse, en acceptant que le plaisir, la joie et le bonheur soient des récompenses et en explorant les activités qui en promettent les plus grandes, dont l'exécution des devoirs d'état !

Guillaume Apollinaire (1880-1918)

Guillaume Apollinaire, de son vrai nom Wilhelm Apollinaris de Kostrowitzky, est un poète du début du xx^e siècle dont l'œuvre éclectique bouleverse l'ensemble des codes de la poésie et de la littérature. Il est aussi l'ardent défenseur des nouveaux mouvements artistiques qui traversent le siècle naissant.

Une vie mouvementée

Guillaume Apollinaire est né à Rome le 26 août 1880, d'une mère polonaise et d'un père italien. La jeunesse d'Apollinaire est faite d'errance et de misère : sa mère, sans doute une femme galante, se déplace au gré de ses rencontres amoureuses. Il voyage ainsi à Monaco, à Aix-les-Bains, à Paris ou à Spa en Belgique. Au cours de ces voyages, il fréquente assidûment les bibliothèques ou les librairies, et renforce ainsi sa vocation de journaliste. En 1901, il s'installe à Paris où il survit en publiant quelques articles dans un hebdomadaire satirique, *Tabarin*. La même année, il est engagé temporairement par une aristocrate allemande, madame de Milhau, comme précepteur pour sa fille, avec laquelle il voyage en Allemagne. Ces excursions lui inspirent des contes et des poèmes qu'il publie de retour en France en signant Guillaume Apollinaire. Mais il ne peut vivre de ses écrits et doit accepter un emploi dans une banque parisienne. Il se rend régulièrement au *Bateau-Lavoir*, un atelier d'artistes de Montmartre où se regroupent Picasso, Henri Matisse et le Douanier Rousseau. En 1908, il abandonne son poste à la banque pour se consacrer à l'écriture. Il devient critique d'art, il donne des conférences et publie des chroniques. En 1911, il est accusé à tort de complicité de vol de la *Joconde* et de diverses statues au Louvre. Il est emprisonné pendant une semaine à la prison de la Santé. Cet épisode le marquera profondément. En décembre 1914, il signe un engagement dans l'armée et le 4 avril 1915 il est affecté sur le front en Champagne comme artilleur. En 1916, il est naturalisé français. Le 17 mars 1916 il est blessé à la tête par un éclat d'obus. Le 9 novembre 1918, il est emporté par l'épidémie de grippe espagnole qui ravage l'Europe.



DR

Déclaré mort pour la France, il est inscrit sur une plaque au Panthéon qui rend hommage aux écrivains morts pendant la Grande Guerre. Il est enterré à Paris au cimetière du Père-Lachaise le 13 novembre 1918 dans un caveau en forme de menhir conçu par son ami Picasso.

Une œuvre moderne

Pour Guillaume Apollinaire, la nature « est une source pure à laquelle on peut boire sans crainte de s'empoisonner ». Mais, comme bien souvent chez les artistes, la déception amoureuse va nourrir l'inspiration du jeune poète. Ainsi, en 1903, alors qu'il est éconduit par une jeune gouvernante anglaise, Annie Playden, il rédige *La Chanson du Mal-aimé* : « Un soir de demi-brume à Londres/Un voyou qui ressemblait à/Mon amour vint à ma rencontre/Et le regard qu'il me jeta/Me fit baisser les yeux de honte ». En 1905, après la rupture avec Marie Laurencin il écrit *Le Pont Mirabeau* : « L'amour s'en va comme cette eau courante/L'amour s'en va/Comme la vie est lente/Et comme l'Espérance est violente ».

Mais l'œuvre d'Apollinaire ne se résume pas à la poésie. Son écriture est d'une extraordinaire modernité car pour lui la littérature, comme toute autre forme d'art, ne doit pas s'enfermer dans un carcan mais doit pouvoir évoluer. Dans le poème *Zone*, qui ouvre le recueil *Alcools* (1912), il proscriit les rimes régulières pour des rimes pauvres ou des assonances ; les vers n'ont pas le même nombre de syllabes et son texte ne comporte pas de ponctuations : « À la fin tu es las de ce monde ancien/Bergère ô tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin/Tu en as assez de vivre dans l'antiquité grecque et romaine ». Dans *Calligrammes* (1918), les phrases qu'il rédige forment des dessins qui représentent l'idée du poème. Dans *Méditations esthétiques. Les peintres cubistes* (1913) il défend avec ferveur la création résolument moderne de ses amis peintres rencontrés à Montmartre. Il affirme ainsi dans un article : « L'art doit avoir pour fondement la sincérité de l'émotion et la spontanéité de l'expression : l'une et l'autre sont en relation directe avec la vie qu'elles s'efforcent de magnifier esthétiquement. »

En 1918, on découvre dans les affaires personnelles de l'artiste un opéra (*Casanova*), une pièce de théâtre (*Couleur du Temps*), une chronique (*Le Flâneur des deux rives*) et un roman inachevé (*La Femme assise*). Ces écrits révèlent toute l'originalité de l'œuvre d'Apollinaire dont les *surréalistes* (mot qui est une invention du poète) vont s'inspirer largement.

Le Baiser (1907-1908) de Gustav Klimt (1862-1918)

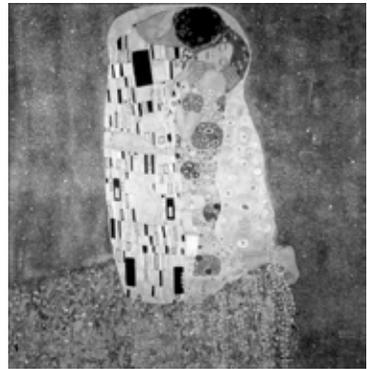
Au tout début du **xx^e siècle**, le peintre autrichien **Gustav Klimt** apporte un nouveau souffle à l'art en rompant avec les règles esthétiques et techniques de l'Académie qu'il estime surannées. Devenu premier président du mouvement de la Sécession viennoise, il s'initie au courant naissant de l'expressionnisme, travaillant notamment sur l'expression symbolique, à travers les nus, les allégories antiques ou les représentations freudiennes.

Admis à seize ans à la nouvelle école des Arts et Métiers de Vienne, Gustav Klimt développe un style inspiré des arts décoratifs, représentant des images modernes, qui, ornées des ors d'influence byzantine, mettent au cœur du tableau l'être humain et ses émotions. Grâce à un symbolisme sublimé, il dévoile la sensualité humaine, qu'il recherche notamment dans le corps féminin. Pour lui, l'art autant que la vie sensuelle sont liés à la spiritualité.

Réalisé une première fois sur une fresque du palais de Stoclet à Bruxelles, *Le Baiser* est devenu l'une des œuvres les plus célèbres de l'artiste, marquant l'apogée de sa période dorée.

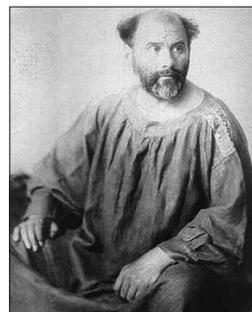
Un travail graphique

Klimt a réalisé un important travail graphique, notamment dans les motifs réalisés sur les vêtements du couple. L'homme est ainsi vêtu de formes rectangulaires de couleurs neutres (noir, gris et blanc), disposées avec ordre, symbole de la virilité. Au contraire, la femme porte des formes plus douces, des ronds disposés arbitrairement telles des fleurs multicolores, qui rappellent le morceau de prairie fleurie sur lequel les amoureux reposent. La seconde partie du manteau de l'homme est composée de cercles qui font le lien avec les motifs qui recouvrent sa compagne. Cette association d'ornements réunit les deux êtres tout en les différenciant, et donne au spectateur une vision kaléidoscopique, complétée par le sol fleuri et le ciel obscur et nimbé d'or, que le couple semble illuminer. Cette représentation, en conservant son aspect ornemental, offre une vision de pureté et de préciosité dans laquelle se mêlent des éléments quasi religieux et magiques.



Une incarnation du bonheur érotique

Klimt a voulu sublimer le sentiment amoureux dans l'expression plastique de la puissance amoureuse. Ainsi, le couple est l'incarnation du bonheur érotique et vit une véritable fusion, selon une expérience « *globale, cosmogonique et liée à la nature* ». Les corps n'ont plus que l'espace de leur étreinte, qui en devient d'autant plus ardente. Dans l'abandon total, enveloppés dans leur aura dorée, les amants ne perçoivent plus ce qui les entoure, et ne se perçoivent même plus eux-mêmes. Sans repères, ils vivent leur union hors de l'espace et du temps, en total repli, dans une sorte de régression où ne subsistent plus que l'émotion et la sensation, en dehors de toute réalité. Le retrait du monde semble alors être la condition ultime pour vivre ce genre d'expérience amoureuse. Au centre de l'image, le baiser diffuse l'érotisme à tout le champ pictural, en une expression puissante de la sensualité, que Klimt aime à diffuser dans ses œuvres. Cette sensualité est néanmoins exprimée avec une extrême pudeur visuelle, seulement suggérée par les puissantes tensions qui entrent en interaction entre les éléments plastiques.



DR

Un bonheur érotique qui reste dominé par l'homme

Klimt, à travers ses toiles, joue avec les différences entre l'homme et la femme et en expérimente les limites. Ici, la physionomie et la gestuelle des personnages étant réduites, la distinction des corps n'est pas très marquée. Reste le contraste des motifs rectangles/ronds, qui codent l'instinct et le désir. Cette transposition du moment instinctif sur l'ornementation marque le rapprochement des sexes : les amoureux ne semblent former qu'une seule figure. Néanmoins, l'auréole qui les entoure est définie par les contours du dos de l'homme. C'est lui qui engage le mouvement du baiser et donne l'énergie à la peinture. La femme, passive, dans l'attente de l'ébat, « enfermée » dans le manteau de l'homme, reste agenouillée devant son amant, représentation voulue à tout prix par Klimt. La disparition des différences et la réconciliation des sexes se fait donc sous domination masculine et en une figure finalement plutôt phallique.

Aujourd'hui, *Le Baiser* est exposé au Belvédère de Vienne et les œuvres de Klimt fascinent toujours autant, comptant parmi les plus chères au monde, et marquant, selon certains, la jonction avec l'art abstrait.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

Être **néophyte** sans être **béotien** pour ne plus être **profane**.

L'épithète de « béotien » n'a jamais été une marque de reconnaissance. Selon la tradition, les Athéniens s'estimaient culturellement et intellectuellement supérieurs aux Béotiens (peuple de la région de Thèbes, en Grèce centrale), d'où le sens actuel du mot... « *Esprit lourd et pataud, indifférent à l'art* ». Ce sens a survécu dans le temps car le commun des mortels a cru, d'une façon simpliste et béotienne, que ce nom était de la même racine que le terme *boos* (« *bœuf* » en grec ancien). Erreur fatale.

Aujourd'hui, ce mot a pris un nouveau sens encore, celui de profane dans un domaine. C'est ainsi que lors d'une conversation, entre gens du monde, d'aucuns disent : « *je suis béotien dans ce domaine* ». Et pourtant, « béotien » n'est pas synonyme de « profane », ni même de « néophyte ». À ne pas confondre !

En effet, le profane est celui qui n'est pas « converti » au domaine (qui n'y connaît donc rien) ; le néophyte, au contraire, est un jeune « converti » mais qui est en phase d'apprentissage, et le béotien est complètement étranger au domaine puisqu'il n'a pas suffisamment d'esprit pour cela.

Ainsi, on peut tout simplement être profane sans avoir un esprit béotien, et avoir la volonté de devenir un néophyte.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de formation et de perfectionnement au commandement.

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Gilles Lemoine, *général de division aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Jean Tulard, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Jean Baechler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

André Lewin, *ambassadeur de France.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Patrick-Louis Hubert, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

Patrick Facon, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

François Pernot, *maître de conférences en histoire moderne.*

Alain Béveillard, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

Pierre Demeulenaere, *professeur de sociologie à l'université de Paris-Sorbonne.*